



Yannick Grauwels

Avocat-Partenaire

y.grauwels@legaloffice.be

[Connectez-vous sur LinkedIn](#)



En 2011, Yannick Grauwels a obtenu son diplôme de Master en droit avec distinction à l'Université d'Anvers.

En tant qu'avocat, il est actif en **droit public et privé de la construction** et se consacre spécifiquement au droit administratif (notamment urbanisme/droit environnemental), au droit immobilier, à la copropriété d'appartements et au droit locatif (commercial).

À partir de 2013, il rejoint les départements droit public et privé de la construction chez Caluwaerts Uytterhoeven et se spécialise dans le traitement de **dossiers urbanistiques** (cf. permis d'urbanisme, recours administratifs, maintien, procédures devant le Conseil pour les contestations de permis, le Conseil d'État, etc.). Dans ce cadre, il dispose de vastes connaissances pour la fourniture de conseils, la rédaction de contrats et l'exécution de procédures dans les matières concernées.

Yannick Grauwels croit en un traitement professionnel et pragmatique des dossiers juridiques basé à la fois sur une connaissance approfondie des dossiers et une bonne communication avec le client. Depuis juin 2017, il est également **partenaire** du cabinet.

Domaines de spécialisation

Immobilier

Construction

Environnement

Règlement de litiges

Assurances

Publicaties

- Y. GRAUWELS, "De aanstelling van een gerechtsdeskundige in bouwzaken: over de invulling van de bewijslast, het opportuniteitsoordeel van de feitenrechter, het begin van bewijs en de subsidiariteit", TBO 2015, afl. 3, 136-143